

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 52

Artikel: Incognito : (historiette racontée d'après l'allemand)

Autor: F.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voutron Pétabosson ! et allâ-vâi derè à voutra fenna : « Tè rassovins-tou cein que l'a de ? » coumeint dâo diabllio le vo fotra âo naz : « Câise-tè ! ne vaut pas mé què tè, et vo n'êtes pas mé d'attutâ l'on què l'autro ! »

Et pi sédè-vo iô clliâo que sè voudront mariâ dévetront allâ ?... Ao cabaret dè coumon, dein cé carcagnou âo fin fond dâo corridoo, à man gautse, ique iô lè valets et lè felhiès vont bâiré quand ia n'a danse. N'est-te pas onna vergogne, cein ?

Eh ! quand ne no sein mariâ, quinna balla noce ! N'etiâ dozè pâ, ti bin reguingolâ, qu'on seimbliauvâ dâi monsu avoué noutré grands tsapés. Portant cé à tambou étai onna vouâire cabossi, mâ ne s'en connessai pas onco tant. Et noutré tsermallâirès, avoué lão fichu, lão cazavinkâ et lão ballès bérettès, que mémameint ien avai qu'aviont |dâi gants âi mans ; lè z'autrès aviont met dâi mitons. Lè dzeins que no vouâitivont passâ du derrâi lè fêmès, quand n'allâvi à l'Eglise, sè desont : Cein n'est pas dâi bedans ! Et clliâo bouébo et clliâo bouébès, que c'étaï galé dè lè vairé férè à la rapelhie dâi crutz et dâi rappès qu'on lão tsampavè. Ora, perein dè tot cein ; clliâo que sè voudront mariâ àodront âo cabaret, tot solets, sein pi étre bin revous et Pétabosson criera pè la fenêtra lo valet d'étrabllio et lo' martsa, po'veni coumeint témoins, lão liaira onna pancarte, et tot sarra de, tot sara fé. Por mè, se iavé éta mariâ dinsè, crèré que ti mè z'einfants sont dâo coté gautso ; et su rudo conteint que sè séyont dza ti met la cordâ âo cou.

Et âo soupâ, cein étai bio dè vairé lo menistrè bâiré et medzi avoué dâi païsans, kâ n'étai rein fiai et no racontâvè adè dè clliâo ballès z'histoirès que l'avai liaisu dein lè lâivro et que cein fasai presque asse plissé que n'a tsanson. Oreindrâi, du que ne lè mâriera pas, lè dzeins ne lo volliont pas ousâ einvitâ et ne sé pas se jamé lão Pétabosson vâo bin relèva lão repé dè noce.

Enfin po fini, vo dio que cllia novalla loi d'état civi porrai bin no z'aménâ dâi calamitâ et que l'Apocalisse porraâi bintout étrè quie.

On villho que s'est mariâ à l'Eglise.

INCOGNITO

(Historiette racontée d'après l'allemand.)

— Eh bien, êtes-vous bien sûr que ce soit le schah ?

— Parfaitement, monsieur.

— Mais pour quelle raison Sa Majesté visiterait-elle notre ville, qui est bien éloignée de sa route ?

— Voilà, monsieur, lisez : « Plésihr, touchour plésihr », et alors qui sait. J'ai entendu dire que le schah veut étudier les habitudes de l'Europe et son organisation, et où trouvrait-il la police mieux organisée qu'içi ?

— Oui, ce serait une raison, reprit le digne bourguemestre un peu flatté ; néanmoins, je ne puis faire autrement, il faut que je vous envoie le sergent.

— Comme vous ordonnerez, Monsieur, mais je ne suis pas responsable des conséquences.

M. Brendel rentra chez lui et le sergent fut envoyé. Le sergent marcha vers l'hôtel très sérieux et plein de dignité. Il monta voir les grands seigneurs et y resta assez longtemps. Au bout d'une heure environ, il se rendit chez M. le bourguemestre qui l'attendait avec impatience.

— Eh bien ! dit-il, êtes-vous parvenu à découvrir quelque chose ?
— Oui, je sais tout, maintenant.
— Qui sont ces messieurs de l'hôtel ?
— Ce sont certainement des Perses.
— Avez-vous vu leurs papiers ?
— Non, monsieur, ils n'en avaient aucun ; mais leurs épées.

— Mais Klink ! qu'est-ce que c'est ? Il me semble presque que vous ayez un peu trop bu.

— C'est bien possible ; l'interprète m'a versé plusieurs verres, et même il a trinqué avec moi.

— N'avez-vous pas honte, Klink ?

— Pas du tout, monsieur, c'est au contraire un grand honneur pour moi d'avoir bu avec de grands messieurs. Cela n'arrive pas tous les jours, dans notre petite ville.

— Mais vos devoirs ?

— J'ai pourvu promptement à tout, monsieur. Je vous dis que c'est le véritable schah. Il m'a prié de vous saluer de sa part.

— Moi ! Cela se peut-il ? Mais non, je ne me fie pas à vous aujourd'hui. Je le répète, vous avez trop bu.

— Je le répète aussi, monsieur, mais il n'en peut être autrement. Moi, le sergent Klink, de Kleinstädtel, je ne pouvais compromettre ma réputation en présence du schah de Perse, je pense.

— C'est singulier, très singulier. C'est peut-être possible, cependant, murmura le bourguemestre. Enfin, encore une fois, êtes-vous convaincu ?

— Parfaitement, monsieur.

— Allons donc. Kleinstädtel ne peut pas rester en arrière : convoquez tout de suite les membres du Conseil.

Le Conseil municipal s'assemble bientôt. M. bourguemestre, qui en attendant avait revêtu son costume officiel, fait un long discours, et il termine en demandant aux conseillers s'ils sont convaincus que le schah se soit arrêté dans la ville. Tous répondent unanimement : Oui. Il fut alors délibéré sur ce qu'il y avait à faire en l'honneur du noble visiteur.

(La fin au prochain N°.)

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. A. VASLIN

Dimanche 26 décembre 1875.

LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ

Grand drame en six actes, par M. Rosier.

LE TIGRE DU BENGALE

Vaudeville en un acte.

Les bureaux ouvriront à 6 ½ h. On commencera à 7 heures

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Objets divers pour étrangers : Albums photographiques, albums pour timbres-poste, dessin, poésie, souvenirs. Buvards de voyage et autres. Ecritoires, essuie-plumes, presse-papiers. Etuis de mathématiques. Papeteries et pupitres garnis. Psautiers toile, maroquin et velours. Abat-jours. Fournitaires d'écoles ; sacs et musettes pour écoliers : sous-mains ; serviettes ; porte-feuilles maroquin et cuir de Russie. Portemonnaie. Jumelles et lunettes d'approche. Timbrage de papier en couleur. **Cartes de visite** livrées très promptement. — Stéréoscopes et vues, etc., etc.